

# Lutte sélective contre l'îlot de cherté : le prix à la consommation entre coûts induits et économies non répercutées

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 2008

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1014153>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Lutte sélective contre l'îlot de cherté

Le prix à la consommation entre coûts induits et économies non répercutées

Albert Tille - 29 septembre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24299>

«*Stop aux tracasseries pesant sur les prix!*» C'est le slogan de la récente campagne de l'Alliance contre les obstacles au commerce orchestrée par [economiesuisse](#).

Cette Alliance réunit toutes les organisations représentant le commerce de gros et de détail, avec l'appui du [Konsumentenforum](#), organisation de consommateurs alémanique «*indépendante et libérale*». Coop et Migros, qui ne sont membres d'aucune de ces organisations, sont donc formellement hors du débat.

Les *lobbies* économiques jouent leur rôle lorsqu'ils réclament l'allègement des contraintes bureaucratiques qui imposent aux entreprises de coûteuses charges administratives. La campagne de l'Alliance réclame une simplification au passage des frontières. Le Conseil fédéral a [reconnu](#) lui-même que des progrès sont possibles.

Mais l'Alliance va au-delà. Sa première revendication tend à faire simplifier l'étiquetage des produits. La législation suisse pose des exigences plus détaillées que celle des pays

qui nous entourent en matière de plurilinguisme ou d'origine des produits. L'obligation pour un fabricant étranger de changer ou multiplier les informations figurant sur l'emballage d'un produit pour pouvoir le mettre en vente sur le marché suisse constitue un obstacle qui a effectivement un coût.

Mais une bonne traçabilité des produits, surtout lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires, reste un combat constant des organisations de consommateurs. Et justement, le Parlement est saisi d'une [modification](#) de la loi sur les denrées alimentaires, qui vise notamment à renforcer la transparence sur l'origine des produits. C'est au même moment que l'Alliance propose de remplacer l'étiquetage informatif sur le produit lui-même par une information disponible sur une borne électronique installée dans le magasin. On ne sait pas quel serait le coût d'une telle innovation, notamment pour les petits détaillants, ni quel serait l'accueil réservé par les consommateurs que défend le *Konsumentenforum*.

La lutte contre l'îlot de cherté demeure un combat légitime. C'est pour cela que la Suisse a adopté le principe du «*Cassis de Dijon*» ([DP 1816](#)) qui harmonise largement sa législation avec celle de l'Union européenne. Le prix des produits importés aurait dû baisser. Mais le bilan est [médiocre](#). Au bout de la chaîne, le consommateur ne profite pas de simplifications en principe génératrices d'économies. Il aura donc de la peine à croire au résultat positif de la nouvelle campagne menée par l'Alliance en faveur des prix bas.

Pour accompagner et donner une efficacité au décevant *Cassis de Dijon*, le Conseil fédéral a proposé une modification de la législation sur les cartels pour lutter contre les ententes verticales ([DP 1995](#)). Mais, comme prévu, *economiesuisse* s'y [oppose](#) fermement.

Elle sélectionne strictement les instruments de lutte contre les prix excessifs. Car une concurrence accrue incommode cette championne de l'économie libérale.